



Compte rendu du conseil municipal du 20 mars 2026

Sous la présidence de Mme Nicole ROGIE. Doyenne de l'assemblée

Membres présents :

M. Sylvain OBARA, Mme Anne RAMAND, M. Jean-Marc GILEWICZ, M. David ROBERT, M. Romuald GARDEL, Mme Nicole ROGIE, Mme Nicole QUANTIN,

Pouvoir :

Mme Maryse SANZEY à Mme Anne RAMAND
M. Fabien OBARA à M Guillaume FEVEZ
Mme Marie-Ange HACQUIN à M Sylvain OBARA

Secrétaire de séance : M. Jean-Marc GILEWICZ

Ouverture de la séance à 20h

**Installation du Conseil Municipal présidée par le membre le plus âgé, Mme Nicole ROGIE.
Après vérification du quorum, elle procède à l'élection et demande si personne ne s'oppose au vote à main levée. L'assemblée est unanime pour procéder aux votes à main levée.**

Désignation d'un secrétaire de séance : M. Jean Marc GILEWICZ est désigné

1. Election du Maire

M. Sylvain OBARA se présente comme candidat

10 voix pour
1 abstention

M. Sylvain OBARA est élu maire de la commune de REMBERCOURT-SOMMAISNE

Le Maire prend la parole pour la suite de l'installation du conseil municipal

2. Détermination du nombre d'adjoints

Proposition de mise en place d'un maire délégué et de 2 adjoints.
Le conseil municipal n'y voit pas d'objection



3. Élection des adjoints

Election du maire délégué de SOMMAISNE :

M Jean-Marc GILEWICZ se présente comme candidat :

10 voix pour

1 abstention

M. Jean Marc GILEWICZ est élu maire délégué de SOMMAISNE

Election du 1^{er} adjoint

Mme Anne RAMAND se présente comme candidate

10 voix pour

1 abstention

Mme Anne RAMAND est élue 1^{ère} adjointe à l'unanimité

Election du 2nd adjoint : le maire propose M. Romuald GARDEL

10 voix pour

1 abstention

M. Romuald GARDEL est élu 2^{ème} adjointe à l'unanimité

Le nouveau conseil municipal 2026 est le suivant :

- **Mr OBARA Sylvain : Maire**
- **Mme RAMAND Anne : 1^{ère} Adjointe**
- **Mr ROMUALD GARDEL : 2^{ème} adjoint**
- **Mr GILEWICZ Jean-Marc : Maire Délégué de Sommaisne**
- **Mr FEVEZ Guillaume : Conseiller**
- **Mme HACQUIN Marie-Ange : Conseillère**
- **Mr OBARA Fabien : Conseiller**
- **Mme QUANTIN Nicole : Conseillère**
- **Mr ROBERT David : Conseillère**
- **Mr ROGIE Nicole : Conseillère**
- **Mme SANZEY Maryse : Conseillère**

4. Lecture de la charte de l'élu local

Le maire donne lecture de la charte de l'élu local « Les élus locaux sont les membres des conseils élus au suffrage universel pour administrer librement les collectivités territoriales, dans les conditions prévues par la loi (L1111-12 du CGHCT). La charte est signée par les élus.



5. Délégation du conseil municipal

Délégations à donner au Maire :

Le maire peut, en outre, par délégation du conseil municipal, être chargé, en tout ou partie, et pour la durée de son mandat :

- 1- De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;
- 2 - De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;
- 3- De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;
- 4- D'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;
- 5- D'autoriser, au nom de la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre ;
- 6- De demander à tout organisme financeur, dans les conditions fixées par le conseil municipal, l'attribution de subventions ;
- 7- De procéder, dans les limites fixées par le conseil municipal, au dépôt des demandes d'autorisations d'urbanisme relatives à la démolition, à la transformation ou à l'édification des biens municipaux ;
- 8- D'ouvrir et d'organiser la participation du public par voie électronique prévue au I de l'article L. 123-19 du code de l'environnement.

Liste des délégations et des personnes représentant la commune :

- Communauté de Communes de l'Aire à l'Argonne (2 titulaires) : *M. OBARA Sylvain et Mme RAMAND Anne*
- SMGG - Eau (2 titulaires) : *M. OBARA Sylvain et M. GARDEL Romuald*
- SIE – Eclairage Public (2 titulaires) *M. GILEWICZ Jean-Marc et M. FEVEZ Guillaume*
- Association Foncière : *M. OBARA Sylvain*
- SMAVAS – Syndicat de rivières (1 titulaire + 1 suppléant) *M. GILEWICZ Jean-Marc et M. OBARA Sylvain*
- ADMR : *Mme ROGIE Nicole pour l'ADMR « La Vigne » et Mme RAMAND Anne pour l'ADMR de Remberval*
- AGEDI - Logiciel utilisés par la mairie : *Mme RAMAND Anne*
- Correspondant défense : *M GARDEL Romuald*

Commissions communales :

- Sécurité : *M. GARDEL Romuald, Référent. M. OBARA Sylvain, M. GILEWICZ Jean-Marc*
- Communication : *M. ROBERT David, Référent. Mme SANZEY Maryse, Mme ROGIE Nicole*
- Appel d'offre, consultations, subventions : *M. GILEWICZ Jean-Marc, Référent. M. GARDEL Romuald, M. OBARA Sylvain, Mme RAMAND Anne*
- Finances : *Mme RAMAND Anne, Référent. M. OBARA Sylvain, M. GILEWICZ Jean-Marc + prestation extérieure*
- Travaux : *M. GILEWICZ Jean-Marc, Référent Administratif et M. GARDEL Romuald, Référent suivi. M. FEVEZ Guillaume, M. ROBERT David, Mme RAMAND Anne*
- Actions sociales et culturelles : *Mme ROGIE Nicole, Mme QUANTIN Nicole, Mme SANZEY Maryse*



- Comité des fêtes : M. FEVEZ Guillaume, M. OBARA Fabien, Mme HACQUIN Marie-Ange
- Chasse, pêche et environnement : M. FEVEZ Guillaume avec l'appui de M. COCHON Thomas
- Embellissement du village : Mme ROGIE Nicole, Mme QUANTIN Nicole, Mme HACQUIN Marie-Ange
- Espaces verts : M GILEWICZ Jean-Marc, Référent et M GARDEL Romuald
- Entretien du patrimoine communal et culturel : M. GILEWICZ Jean-Marc, Référent et Mme RAMAND Anne avec l'appui de M. GARDEL Romuald, Mme RAMAND Pascal et M. LEBRUN Gilles
- Cérémonies commémoratives : Cazeilles et Vaux-Marie, M. OBARA Sylvain, Référent. M. GILEWICZ Jean-Marc et Mme RAMAND Anne
- GDSA : (frelons asiatiques) Référent du territoire (Rembercourt-Sommaisne) : M. LORANG Didier
Référente communale : Mme RAMAND Anne
- Contrôle liste électorale : 3 titulaires dont 1 conseiller, 2 personnes désignées par la préfecture et le TGI en fonction d'une liste proposée par le conseil municipal, 3 suppléants dont 1 conseiller, 2 personnes désignées par la préfecture et le TGI en fonction d'une liste proposée par le conseil municipal.
Proposition parmi les conseillers municipaux : Mme ROGIE Nicole et Mme QUANTIN Nicole
- CCDI (commission de contrôle des impôts direct) : M. OBARA Sylvain + 6 titulaires et 6 suppléants nommés par la DGFIP

6. Organisation administrative

Le prochain conseil municipal aura lieu le 10 avril pour voter le budget prévisionnel, l'enveloppe indemnitaire globale.

7. Information et questions diverses

- Réflexion concernant la poursuite de ce mandat avec ou sans secrétaire de mairie, comme le précédent.
- Problématique pour la réparation du téléphone de la mairie car la ligne est en dérangement depuis début janvier et Orange ne semble pas pressé de réparer. La mairie s'oriente vers une solution avec un autre opérateur.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h05

**Le Maire,
Sylvain OBARA**

